



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



Déposé/Reçu le

**29 DEC. 2017
Greffe**

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0661 864 157**

Dénomination

(en entier) : **FLORIN CONSTRUCT**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Joseph Van Camp, 15 1030 Schaerbeek**

Objet de l'acte : CESSIION DE PARTS SOCIALES – DEMISSION D'UN GERANT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2017

Cession de parts sociales

Monsieur DOROT Florin décide de céder la totalité de ses parts, soit 50 parts sociales, à Monsieur DOROT Florin.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des voix la nouvelle répartition des parts :
DOROT Florin 100 parts sociales

Démission d'un gérant

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des voix la démission du poste de gérant de Monsieur DOROT Florin, et ce, à dater du 30/09/2017. Décharge-lui est accordé pour l'exercice de son mandat.

DOROT Florin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/01/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).